



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE
DE L'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE***

Lundi 11 décembre 2000

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux de recevoir les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République dominicaine près le Saint-Siège, et je vous souhaite dans le même temps une cordiale bienvenue et mes meilleurs voeux pour la mission que votre gouvernement vous a confiée. Je vous remercie de vos paroles aimables et, en particulier, du salut respectueux du Président de la République, M. Hipólito Mejía, que vous m'avez transmis. Je vous prie de lui transmettre mes remerciements, ainsi que mes meilleurs voeux pour le cher peuple dominicain.

Je ne peux pas oublier que, suivant la route des premiers évangélistes, ce fut la première terre américaine qui m'accueillit au début de mon pontificat. Elle fut comme la porte d'entrée d'une partie du monde, pleine de richesses humaines et très hospitalière, dans laquelle s'est enracinée avec force la croix du Christ et a fleuri l'Eglise, à laquelle j'ai souhaité apporter une "nouvelle espérance dans son espérance" (Discours d'arrivée à Saint-Domingue, 25 janvier 1979).

Cette première rencontre fut suivie par une autre, particulièrement significative pour l'Eglise et pour l'Amérique, lorsque, à nouveau présent en République dominicaine en tant que seuil du continent, j'ai célébré le V centenaire de la nouvelle évangélisation. En cette occasion, j'invitais les évêques, réunis pour la IV Conférence générale de l'épiscopat latino-américain, à recevoir l'héritage de l'effort incommensurable des premiers missionnaires, ainsi qu'un autre tout aussi exigeant et important pour le nouveau millénaire, qui est celui de la nouvelle évangélisation.

2. Dans cette perspective de l'évangélisation, qui est la mission propre à l'Eglise, les relations

diplomatiques avec le Saint-Siège que votre gouvernement vous a confiées, revêtent une signification particulière. A ce propos, le message du Christ propose le salut pour la personne humaine dans son intégralité, et c'est pourquoi prêcher l'Évangile signifie offrir la lumière, apporter l'espérance et donner une nouvelle impulsion à l'être humain pour développer ses possibilités en tant qu'individu et sujet essentiellement social. En effet, "la foi éclaire toutes choses d'une lumière nouvelle et nous fait connaître la volonté divine sur la vocation intégrale de l'homme, orientant ainsi l'esprit vers des solutions pleinement humaines" (*Gaudium et spes*, n. 11).

De plus, l'Église, dans le plus grand respect des compétences propres aux autorités civiles, recherche le bien des personnes, des familles, des institutions sociales et de la communauté nationale. C'est pourquoi, une étroite collaboration avec les personnes qui détiennent la responsabilité d'administrer le bien commun d'un peuple aura sans aucun doute des conséquences bénéfiques sur le progrès humain, social et spirituel de tous.

3. Les points de rencontre et de collaboration de l'Église avec les États sont bien connus et, plus que des intérêts concrets et particuliers, ils concernent les domaines dans lesquels on décide de ce qui touche à la pleine dignité humaine et où l'on cultive les valeurs sur lesquelles doit être édifié un monde toujours plus juste, solidaire et pacifique. A un moment historique comme celui que nous vivons actuellement, où de nombreux facteurs incitent à ne penser qu'à des résultats immédiats, qui n'ont pour effet que d'égarer les personnes et déstabiliser la société, il est extrêmement important de veiller afin de ne pas perdre ce qu'il y a de plus authentique et de profondément enraciné dans la nature humaine.

C'est pourquoi l'Église demande un effort à chacun pour que la société, qui doit sauvegarder et mener à sa plénitude l'existence de chaque être humain, ne se transforme précisément pas, à travers des formules trompeuses, en une menace pour la vie. L'inviolabilité de la vie humaine, dans les diverses phases de son développement, et quelle que soit la situation dans laquelle elle se trouve, constitue la base des autres droits humains, marque la limite de la puissance humaine et pose les fondements pour une recherche consciente et inlassable de la paix.

4. L'Église qui est en République dominicaine n'a pas manqué de se soucier du bien de son peuple et du progrès humain du pays. Elle le fait à travers ses institutions éducatives, culturelles et d'assistance, mais surtout en diffusant un esprit d'espérance chrétienne et d'engagement social, afin que tous se sentent responsables de l'édification d'un avenir meilleur. A travers cette action, elle ne souhaite qu'accomplir sa mission d'évangéliser, fermement convaincue qu'il s'agit de la façon la plus noble et efficace d'orienter la profonde vocation de chaque Dominicain vers la dignité éminente que Dieu lui a donnée.

5. Monsieur l'Ambassadeur, je vous exprime mes meilleurs vœux pour le déroulement de votre importante mission diplomatique, et j'espère que votre séjour à Rome, ainsi que celui de votre famille, sera fructueux et empreint de bonheur. Vous arrivez à un moment particulier, alors que le Jubilé de l'An 2000 de l'Incarnation du Christ touche à son terme. L'Église de Rome a été ouverte

au monde, à chaque partie de la société, aux fidèles de tout âge et de toute condition sociale. Ceux-ci sont venus à la recherche d'une paix intérieure que seule la réconciliation avec Dieu et avec les frères peut donner. Mais, dans le même temps, ils ont apporté leurs expériences profondes et enrichi par leur diversité tous les lieux de ce très ancien Siège de Pierre.

En vous demandant de bien vouloir transmettre mon salut au Président de la République, je vous assure de ma prière au Tout-Puissant, à travers l'intercession maternelle de Notre-Dame de Alta Gracia, afin qu'elle vous assiste toujours de ses dons, ainsi que vos collaborateurs, les dirigeants et les citoyens de votre noble pays, dont je me rappelle toujours avec une affection particulière.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2001 n.4 p.4.*

© Copyright 2000 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana